

NOTRE VISION STRATEGIQUE

La Direction Générale des Impôts s'inscrit dans une stratégie de performance et d'innovation pour assurer la mobilisation des ressources avec équité et garantir un service de qualité au citoyen.

La Vision stratégique de la DGI exprime la détermination des femmes et des hommes qui la composent, à relever de nouveaux défis. Elle dresse la feuille de route qui guide leurs priorités et leurs actions.

Elle consolide leur vocation de service au citoyen et les recentre sur les impératifs de performance dans la collecte des ressources budgétaires.

La vision stratégique de la DGI repose sur quatre orientations :

CONSTRUIRE UNE RELATION DE PARTENARIAT ET DE CONFIANCE AVEC LE CONTRIBUABLE :

- Faciliter les différentes démarches et procédures liées au contribuable ;
- Garantir au contribuable ses droits ;
- Communiquer et favoriser l'adhésion à l'impôt et le civisme fiscal ;
- Renforcer l'éthique.

DEVENIR UNE ADMINISTRATION NUMERIQUE :

- Développer et généraliser des télé-procédures sécurisées.

RENFORCER L'ACTION DE L'ADMINISTRATION EN MATIERE DE CONTROLE :

- Disposer d'informations pertinentes, fiables et exploitables ;
- Mettre en place les ressources et outils nécessaires à l'analyse des risques et au ciblage de la fraude.

DEVELOPPER UNE PARFAITE MAITRISE DU METIER DU RECOUVREMENT :

- Renforcer les structures et les ressources dédiées au recouvrement ;
- Optimiser le recouvrement spontané ;
- Améliorer le recouvrement forcé.